

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2015

Le 26 juin 2015, sur convocation régulière du Maire en date du 23 juin 2015, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Jean-Paul REVERT (pouvoir à Jean-Marc BOUSSET), Claude RICHARD (pouvoir à Bernard MAISSE), Sandra FALLAIX (pouvoir à Marie-Agnès GUEZET), Ghislaine GALLET (pouvoir à William SCHWOB), Jean-Charles MICALLEF (pouvoir à Annie PROD'HOMME)

Eric LEONARD a été élu secrétaire de séance.

1- **BAIL DE LA TRESORERIE RENOUVELE AU 1^{er} JUILLET 2015**

Le bail de la trésorerie de Pouilley arrivant à son terme le 30 juin, France Domaine a proposé d'établir un nouveau bail avec une réactualisation de loyer.

Le loyer annuel passera de 15 200 € à 17 500 €.

Le Maire rappelle les derniers travaux réalisés à la trésorerie (Salle d'archives, mises aux normes électriques...)

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le bail pour une durée de 3, 6, 9 ans à compter du 1^{er} juillet 2015.

2- **VENTE DE TERRAIN RUE D'EMAGNY A CARRE DE L'HABITAT**

Le Maire indique qu'un projet de 3 maisons de 4 logements chacune a été déposé par Carré de l'habitat sur des terrains rue d'Emagny.

Il remplace un projet déposé par une autre société pour laquelle, le Conseil Municipal de l'époque avait accepté de vendre, au prix de 60 € le m², la partie de terrain achetée initialement par la commune pour réaliser un chemin piéton – le Maire rappelle que la réalisation d'un chemin piéton à

cet endroit a été abandonnée et remplacée par la création du chemin longeant la route d'Emagny – le PLU a entériné la décision.

Le nouveau constructeur souhaite acquérir la parcelle communale AA 214, d'une surface de 69 ca, au prix de 60 € le m2. Cette parcelle permet l'accès au terrain qui sera construit.

Agnès Bas est satisfaite de cette demande d'achat car, au départ, le constructeur demandait à la commune de donner cette parcelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette vente et autorise le Maire à signer l'acte notarié.

3- DEMATERIALISATION – CHOIX DU PRESTATAIRE

Lors de la dernière réunion, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à signer la convention avec M. le Préfet en vue de la mise en place de la télétransmission des budgets, délibérations de conseil municipal et des arrêtés du Maire ;

Suite aux réponses des sociétés contactées, il est proposé de retenir CDC FAST. Cette société qui possède le certificat RGS 2 étoiles, assure déjà ces prestations à la CAGB et dans d'autres collectivités (Pelousey par exemple)

Véronique Magaud donne les tarifs (H.T.) de ce service :

Abonnement annuel : 200 €

Paramétrage des actes réglementaires : 190 € (prestation unique)

Certificat RGS ** : 92 € par an

Formation : 890 €

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ce contrat.

4- POINT SUR LE PROJET DE GROUPE SCOLAIRE

La commission d'appels d'offres du SIVOS de la Lanterne et le Conseil Syndical se sont réunis pour choisir le conducteur d'opérations pour la construction du groupe primaire et maternelle avec périscolaire, de niveau Bepos (bâtiment à énergie positive).

William Schwob indique qu'une société a été retenue et qu'après les formalités administratives, l'annonce de cette société pourra être rendue publique. Il indique simplement que la société choisie a de l'expérience sur des réalisations similaires.

Le conducteur d'opérations suivra le projet tout au long de sa réalisation jusqu'à l'année qui suivra la construction –

Jean-Marc Bousset souligne qu'il y aura une centaine de réunions avec le conducteur d'opérations, le groupe de travail du SIVOS de la Lanterne – des réunions publiques seront également organisées.

Une aide financière sur cette assistance à maîtrise d'ouvrage a été adressée au Département du Doubs.

Maintien de la 6^e classe

William Schwob donne la bonne nouvelle envoyée par M. Schneider, directeur du groupe primaire : la 6^e classe est maintenue, sans comptage, pour la rentrée prochaine.

Il signale que M. Schneider ne sera plus directeur sur Pouilley et regrette son départ car une bonne collaboration s'était instaurée avec les élus du SIVOS de La Lanterne et de la commune.

5- INFORMATIONS SUR LES FUTURS TRAVAUX

Rénovation de la salle des fêtes

Patrice Jego informe que, suite à l'appel d'offres lancé en mai pour la réfection des murs, boiseries et plafond de la salle des fêtes, 4 entreprises ont répondu.

La commission d'appels d'offres s'est réunie les 11 et 22 juin – Patrice Jego indique que des compléments d'information ont été adressés aux entreprises concernant la qualité et le grammage de la toile de verre, les protections mises en place, le nettoyage en fin de chantier.

L'entreprise Comtoise de Peinture de Serre les Sapins a été retenue pour un montant de 29 515.20 € TTC ; cette somme comprend la grande salle et les deux prestations supplémentaires (bar et réserve). La cuisine et les sanitaires ne sont pas prévus dans l'immédiat ; les WC handicapés devront être mis aux normes lors des travaux d'accessibilité.

Les travaux seront réalisés pendant la période du 14 septembre au 4 octobre 2015.

Réfection de voiries

Bernard Maisse donne une description sommaire des travaux de voiries qui font l'objet d'un appel d'offres :

³⁵/₁₇ rue des Marronniers, entre la place de l'Etoile et le groupe scolaire

³⁵/₁₇ rue des Fontaines, entre la place de l'Etoile et la rue des Marronniers (groupe scolaire)

³⁵/₁₇ chemin entre Pelousey et Champagney, sur 330 mètres

³⁵/₁₇ caniveau à grille du lotissement le Chanois.

Les travaux seront réalisés entre le 17 août et le 4 septembre 2015.

Franck Gibertini renouvelle sa question au sujet de l'éclairage rue des Marronniers ; un lampadaire sera installé mais le réseau ne sera pas enterré – les travaux seront réalisés en fonction des préconisations de NOCTABENE ;

Marie-Agnès Guezet pense que c'est bien que les enfants passent par la rue des Fontaines pour accéder au groupe primaire mais elle est surprise de constater une occupation importante du parking place de l'Etoile.

Bernard Maisse indique qu'une matérialisation des places de parking sera étudiée (peut-être par des clous comme le suggère Franck Gibertini)

A propos de voirie, Franck Gibertini signale l'affaissement de grilles sur la rue de Gray à revoir par la SAUR.

6- PLAN DE CIRCULATION – TRAFIC ET VITESSE SUR LA RD 70
--

Le Département du Doubs a fait des relevés de trafic et de vitesse sur la route départementale 70 qui faisaient apparaître des anomalies c'est pourquoi, de nouvelles mesures, par câbles, sont en cours et pourront être communiquées lors d'un prochain conseil municipal.

Pour le Maire, il est évident que le nombre de véhicules est toujours trop important et que Pouilley reste le point noir de l'Agglomération Bisontine ; seule une déviation du village aurait résolu véritablement le problème. Il est rejoint dans ce sens par William Schwob.

Bernard Maisse fait remarquer que les travaux sur la RD 70 ont fait baisser la vitesse dans la traversée de Pouilley.

En ce qui concerne le plan de circulation testé depuis février sur la rue de l'Eglise et la rue de l'Ecole, suite aux 21 remarques déposées en mairie et aux discussions lors des réunions de quartiers, le Maire et Bernard Maisse font état des points soulevés qui portent essentiellement sur des aménagements à apporter mais qui ne remettent pas en cause le sens de circulation ; en effet, seules 4 demandes portent sur le rétablissement du double sens sur la rue de l'Eglise. En général, les Appuliens ont exprimé leur satisfaction quant au sens unique de la rue de l'Eglise.

Les principales demandes sont les suivantes :

- Aménagements ou meilleure signalisation au niveau du croisement de la rue du Puits et de la rue de l'Ecole
- Suppression des baliroutes au niveau de la rue du Puits /rue de lausanne mais réflexion pour empêcher les véhicules de sortir de la rue du Puits au niveau de l'ancienne rue de l'Ecole
- Empêcher les automobilistes de prendre le sens interdit rue de l'Eglise.

Après discussion, le Conseil Municipal, par 18 voix pour et 1 abstention (Marie-Agnès Guezet) adopte le plan de circulation testé depuis février.

Des études vont être faites :

- + pour empêcher les automobilistes de prendre la rue de l'Eglise en sens interdit
- + pour aménager la partie située derrière la boulangerie

Des panneaux seront mis en place pour indiquer le croisement rue du Puits / rue de l'Ecole (donc priorité à droite), les panneaux « vers RD » seront remplacés par « toutes directions », un 2^e panneau sens interdit sera posé rue de l'Ecole (croisement rue du Puits)

Annie Prod'homme demande de tailler les arbustes aux intersections de la rue de Serre/rue de Lausanne et de la rue de la Corvée/ rue de Lausanne pour améliorer la visibilité.

7- **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Plan de Déplacement Urbain

Jean-Marc Bousset rappelle que le PDU a été acté en juin 2014 et que Pouilley les Vignes avait demandé une liaison directe pour rejoindre les Hauts du Chazal ainsi qu'un parking relai.

Suite à la dernière présentation, début juin, des groupes de travail vont être créés par la CAGB pour travailler sur les différentes demandes des communes.

Le Maire indique qu'un arrêt de bus supplémentaire serait accepté au niveau du Super U et que l'étude du mode doux CCCP (Champagney-Champvans-Collège de Pouilley) est en cours.

Urbanisme

Bernard Maisse donne la liste des autorisations délivrées depuis le début de l'année 2015 :

15 permis de construire, 17 déclarations préalables et 19 certificats d'urbanisme – il indique que le traitement de ces demandes aurait coûté 6 100 € à la commune si le traitement des dossiers avait déjà été assuré par la CAGB (coût de 12 500 € si tous les dossiers étaient traités).

La commission communale d'urbanisme se réunit environ deux fois par mois ; la prochaine séance aura lieu le 4 juillet.

Le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet de lotissement au lieu-dit « A Bougeille », rue de Gray, entre les dernières maisons et le chemin du Bois de la Dame, par le promoteur NEXITY.

AIRE DE JEUX

Le Maire rappelle la demande de création d'une aire de jeux pour les + 10 ans sachant que l'aire du centre du village concerne les enfants jusqu'à 10 ans.

Après discussion avec le chef du service collèges du Département du Doubs, une mise à disposition du terrain du collège est demandée pour les enfants de Pouilley les Vignes.

Il demandera également une nouvelle convention pour l'occupation du gymnase par la section handball de l'Etoile, avec un coût plus modéré.

Mutualisation des services entre les communes et la CAGB

Les mutualisations de services correspondent à des mises en commun de moyens entre les EPCI et les communes pour la mise à disposition de services la mise en place de services communs (conseil en énergie partagé, ordi classe, instruction du droit des sols ...) et la mise en commun de moyens.

Certains services fonctionnent déjà : instruction du droit des sols, Système d'Information Géographique, conseil en énergie partagé, ordi classe ...

De nouvelles perspectives sont proposées : services juridiques, gestion des assurances... Le dossier est à la disposition des élus pour une décision lors d'une future réunion.

SMAIBO

Le Maire informe les Conseillers Municipaux des principales décisions et informations de sa réunion du SMAIBO (Syndicat Mixte de l'Aire Industrielle de Besançon Ouest) du 24 juin.

Outre les discussions sur les zones de Chemaudin, Franois... il relate les décisions prises pour la zone d'activités de Pouilley les Vignes et montre précisément sur écran l'aménagement et les parcelles déjà réservées (Super U, fromagerie avec vente au public, façadier, paysagiste)

Il a demandé au service de la CAGB d'établir une fiche de calcul de la taxe d'aménagement pour les futures entreprises.

ANTENNE FREE

Bernard Maisse indique que l'antenne Free sera installée courant juillet, au lieu-dit « A Coulue »

Comité des Fêtes

Lors de la dernière réunion du comité des fêtes, les membres ont organisé la fête du 13 juillet : des lampions seront distribués aux enfants, la soirée dansante débutera dès 20h, avec barbecue et frites, se passera en extérieur sur la rue des Fontaines ou à la salle des fêtes en cas de mauvais temps.

Exposition mobile « à la découverte des milieux naturels du Grand Besançon »

Jean-Marc Bousset informe que cette exposition sera installée dans le halle de la mairie, en septembre prochain.

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE : 36 € le stère
S'inscrire au secrétariat de mairie.




ELECTIONS REGIONALES

6 ET 13 DECEMBRE 2015

**Commune de
POUILLEY
LES VIGNES**



**JUILLET
AOUT
SEPTEMBRE
2015**

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
JUILLET			
Lundi 13 juillet A partir de 20h	<p>Fête du <u>13</u> juillet</p> <p>Bal Barbecue - Saucisses – frites – Lampions pour les enfants</p> 	Salle des fêtes	Comité des fêtes
Lundi 20 juillet 16h30/19h30	Don du sang	CCSL SERRE	Amicale donneurs de sang
SEPTEMBRE			
Dimanche 20 septembre 14h -18h	Journée du Patrimoine Visite des fortifications	mont	Commune Aval'Fort
Jeudi 24 septembre 14h30-17h30	Stage prévention routière	Mairie	CCAS
Dimanche 27 septembre Midi	Repas des plus de 75 ans	Salle des fêtes	Commune



CCAS

Mairie de Pouilley les Vignes



Le CCAS organise
avec l'Association Prévention Routière une
**remise à niveau des conducteurs
à partir de 55 ans.**



- Réviser et connaître les nouvelles règles du Code de la route : giratoires, nouveaux panneaux, voies d'insertion...
- Etre en forme pour bien conduire,
- Adopter une conduite confortable et économique,
- Quizz code,
- Conclusion et évaluation.

JEUDI 24 SEPTEMBRE 2015 à 14h30
salle du Conseil Municipal

S'inscrire à la Mairie avant le 20 AOUT 2015

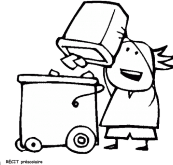
Nombre de participants : 20 personnes maximum.

Tél. : 03 81 55 40 31

Fax. : 03 81 60 21 19

Adresse mail : mairie-pouilley-les-vignes@wanadoo.fr

Site internet : www.pouilleylesvignes.com



COLLECTE DES DECHETS

En raison de la Fête Nationale du 14 juillet, les tournées de collecte des déchets ménagers sont décalées d'un jour, à partir du jour férié. Les collectes de Pouilley prévues le mercredi 15 sont reportées au **jeudi 16 juillet**.

ATTENTION COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX



ERDF réalisera des travaux sur le réseau électrique, ce qui entraînera des coupures le **JEUDI 23 JUILLET**,

Les rues concernées sont :

De 9h30 à 11h30 :

Rue de Miserey, rue de la Perrouse, rue des Vignes, le Crousot, rue de Masson, rue de Chapelot, rue du Repos, rue des Noyers, rue de Pelousey –

Entre 8h30 et 9h et entre 11h30 et 12h :

Rue de Lausanne, rue de Gray, chemin du Bois de la Dame, rue d'Emagny, rue de la Charlotte, rue des Marronniers, rue des Fontaines, rue des Pêcheurs, Clos des Vignes, rue de Miserey, rue de l'Eglise, Place de l'Etoile –

Pour plus de détails, s'adresser au secrétariat de mairie

LES BONS REFLEXES CONTRE LES CAMBRIOLAGES

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin)
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable

Pour votre sécurité, vous pouvez déposer le papier ci-dessous dans les gendarmeries suivantes :

Ecole Valentin, 1 rue des Tilleuls – 0381.21.16.60

Recologne, 1 grande rue – 0381.58.10.58

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

NOM	
Prénom	
Adresse	
Adresse vacances et téléphone	
Dépositaire des clefs et son téléphone	
Alarme	OUI –NON
Digicode	
DATE DE DEPART	
DATE DE RETOUR	

Remarques éventuelles	
-----------------------	--